

Évaluer les risques professionnels et comprendre le Document Unique

OBJECTIFS

- ➔ **Maîtriser** la démarche de l'analyse d'accident
- ➔ **Connaître** les obligations réglementaires sur l'évaluation des risques professionnels
- ➔ Savoir **analyser et évaluer** les risques professionnels
- ➔ Savoir bien **utiliser** les notions de danger, risques et dommages – et analyser une situation de travail
- ➔ Savoir ce que doit contenir un **Document Unique** et le faire évoluer
- ➔ **Définir et suivre** un plan d'action

PROGRAMME

Contexte réglementaire sur l'évaluation des risques

- Les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques professionnels
- Le Document Unique et l'obligation d'évaluer les risques
- Les dispositions sur la pénibilité au travail

Connaître les enjeux de la prévention

- Les différents niveaux de prévention
- Les enjeux juridiques, sociaux et financiers
- Les indicateurs

Savoir évaluer les risques professionnels

- Notions de danger, de risques et de dommages
- Approche ergonomique d'analyse d'une situation de travail
- Définition des unités de travail
- Analyse de l'activité de travail

Inscrire les résultats de l'évaluation dans le Document Unique et élaborer un plan d'action

- Élaboration et actualisation du Document Unique
- Définition des mesures de prévention
- Réalisation d'un suivi du plan de formation

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

Travail en atelier de réalisation d'un DU.

ÉVALUATION

Durant la formation, évaluation des connaissances et des acquis (questions-réponses, quizz, QCM, exercices, ateliers).

UNE ATTESTATION EST REMISE EN FIN DE FORMATION

PUBLIC

Préventeur, personne en charge de la gestion des risques professionnels, représentant du personnel.

Aucun pré-requis

DURÉE

2 jours (14 heures)